



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE PARCOURS GESTION JURIDIQUE DES CONTRATS D'ASSURANCE

2024/2025

Direction: M. Pierre-Emmanuel AUDIT, Mme Claire-Marie PÉGLION-ZIKA
Licences en Droit - Droit

DIPLÔME DÉLIVRÉ:
Licence professionnelle

DURÉE DES ÉTUDES:
1 an à partir d'octobre

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT:
En apprentissage, Formation initiale,
Formation continue

► PRÉSENTATION

► OBJECTIFS

Ce diplôme en alternance **dans le domaine de l'assurance** permet de consolider les connaissances acquises en Bac +2 (deux années de licence en Droit ou BTS assurances) et de développer les compétences juridiques permettant d'accéder notamment aux postes de gestionnaires de sinistres, gestionnaire de dommages corporels et matériels, chargés de clientèle ou souscripteurs immeubles et entreprises, etc. tant en assurance de personnes qu'en assurance dommages. Il permet également, après 5 ans d'expérience professionnelle, de postuler à l'inscription en Master 2 assurances pour les salariés.

Le premier semestre de la licence professionnelle, parcours gestion juridique des contrats d'assurance, est principalement dédié à l'acquisition ou l'approfondissement des connaissances juridiques fondamentales pour toute personne souhaitant s'engager dans les métiers de l'assurance. D'abord, en matière contractuelle, avec les cours de **droit commun des contrats** qui permet de comprendre les règles générales applicables par défaut à tout contrat et celui relatif au **contrat d'assurance**, dédié aux règles propres à ce contrat. Le cours de **responsabilité civile extracontractuelle** donne aux étudiants l'occasion d'aborder plus en profondeur les règles générales régissant notamment la responsabilité du fait personnel et du fait des choses, tandis que le cours relatif à la **Loi Badinter** permet de devenir expert dans la compréhension des règles régissant les accidents de la circulation.

Le premier semestre prévoit également, selon le parcours antérieur du candidat, soit une **introduction à la pratique de l'assurance**, soit une **introduction au droit**. Il est complété par un cours enseignant les **bases de la comptabilité** ainsi qu'un cours très utile en pratique permettant de parfaire ses **compétences d'expression écrite et d'expression orale**.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Le second semestre est orienté vers l'acquisition de connaissances plus spécifiquement assurantielles ainsi que de certaines compétences complémentaires. Les matières fondamentales s'organisent autour de quatre pôles : les risques de construction, les assurances de personnes, les risques d'entreprise et les risques du particulier.

Le cours relatif aux **risques de construction** a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires à la gestion des risques d'Assurance Construction, en Souscription et en Indemnisation des sinistres. L'enseignement porte sur les responsabilités des intervenants à l'opération de construction, les garanties et les particularités du régime spécifique de l'Assurance construction, les fondamentaux de la souscription des contrats et la gestion des sinistres.

Le pôle Assurance de personnes comprend deux matières. Tout d'abord, le cours d'**assurance sur la vie**, lequel permet de comprendre les règles régissant ce très important contrat dont l'enjeu dépasse aujourd'hui largement la problématique d'un risque décès, puisqu'il s'agit également d'un produit d'épargne ; ensuite, le **cours prévoyance et santé** aborde les mécanismes contractuels qui viennent compléter le régime obligatoire de la Sécurité sociale : les contrats de prévoyance permettant de se prémunir contre tous les aléas de la vie (prévoyance) ainsi que les mutuelles santé dont le rôle est de rembourser des soins médicaux.

Le cours de **risques d'entreprise** est, lui, dédié à l'analyse juridique des responsabilités des entreprises professionnelles et conséquemment des recours que ces entreprises peuvent être amenés à subir et à exercer ; ce cours à visée pratique permet d'acquérir une bonne maîtrise des fondamentaux juridiques nécessaires pour mener à bien une réflexion et conduire l'instruction et l'analyse d'un dossier assurance tant en indemnisation qu'en souscription.

Enfin le pôle Risques du particulier se subdivise en deux cours portant sur des thématiques essentielles et classiques pour un particulier : un cours sur l'**assurance habitation**, qui permettra aux étudiants de connaître en détail les mécanismes, garanties et modalités de mise en œuvre du second produit d'assurance grand public et un cours sur l'**assurance automobile**.

Au titre des enseignements complémentaires du second semestre, les étudiants auront la chance de pouvoir parfaire leurs compétences linguistiques avec un **cours d'anglais**, langue dont la maîtrise n'est aujourd'hui plus un atout mais un requis, ainsi qu'un **cours d'informatique** permettant de maîtriser les rudiments d'un certain nombre d'outils utiles en entreprise.

La licence requiert au surplus l'accomplissement de deux projets, dont la préparation s'effectue tout au long de l'année.

Tout d'abord, la **rédaction d'un mémoire** dont l'objet est de permettre aux étudiants de déployer une réflexion juridique sur un thème intéressant l'une des matières proposées dans la licence. Il s'agit d'un exercice nouveau pour la majorité des étudiants et à cet effet, un **cours de méthodologie** leur est dispensé afin de les familiariser avec les sources juridiques dont ils pourront se nourrir, leur apprendre des méthodes de recherche, puis la méthode pour élaborer une problématique, construire un plan et organiser ses développements. A cela s'ajoute une présentation des règles de mise en forme spécifiques et de la soutenance du mémoire.

Ensuite, un **projet tutoré**, lequel est effectué en entreprise et a pour objet de permettre à l'étudiant de faire la démonstration de sa capacité à faire avancer un projet soit seul, soit en équipe, dans l'intérêt de l'entreprise. Le projet est supervisé par un tuteur au sein de l'entreprise dans laquelle l'étudiant exécute son contrat en alternance.

A l'issue de son parcours, le diplômé de la licence professionnelle de l'université Paris Panthéon-Assas Assurance banque finance parcours gestion juridique des contrats d'assurance peut faire valoir un profil solide pour s'insérer sur le marché du travail dans le domaine de l'assurance ; il pourra aussi prétendre à poursuivre ses études en ce domaine en soumettant, par exemple, son dossier pour un Master 1 à l'université Paris Panthéon-Assas donnant accès au Master

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

2 Assurances.

Ce diplôme n'a pas pour objet de former des chargés de clientèle en banque ou en finance.

► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:
Bac +2

► PROFIL RECOMMANDÉ

- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac +2 pris dans la liste suivante : DEUG Droit, BTS Assurance, IUT Carrières Juridiques, DUT, etc.
- Par une procédure de la Validation des Acquis Professionnels ([VAP](#) 85) mise en place selon les dispositions réglementaires.

► ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation en alternance donnant lieu à un contrat d'apprentissage.

Rythme alterné une semaine sur deux :

- Lundi, mardi, mercredi en entreprise et jeudi, vendredi en cours ;
- Lundi, mardi en entreprise et mercredi, jeudi, vendredi en cours.

► PROGRAMME

1er Semestre

UEF 1 (144h) (15 ECTS)

- **Introduction du droit** (suivie par les non-juristes) (20h) - 2 ECTS

Ou

- **Introduction à la pratique de l'assurance** (20h) - 2 ECTS

(Suivie par les étudiants n'ayant pas de connaissances dans le domaine des assurances)

- **Droit commun des contrats** (30h) - 3 ECTS
- **Contrat d'assurance** (43h) - 4 ECTS
- **Responsabilité civile extracontractuelle** (33h) - 3.5 ECTS
- **Loi Badinter** (18h) - 2.5 ECTS

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

UEC 1 (48h) (9 ECTS)

- **Les bases de la comptabilité** (20h) - 4 ECTS
- **Expression écrite** (18h) et **expression orale** (10h) - 5 ECTS

2e semestre

UEF 2 (145h) (15 ECTS)

Risques de construction

- **Risques de construction** (21h) - 2.5 ECTS

Assurance de personnes

- **Assurance sur la vie** (21h) - 2.5 ECTS
- **Prévoyance et santé** (21h) - 2.5 ECTS

Risques d'entreprise

- **Risques d'entreprise** (26h) - 2.5 ECTS

Risques du particulier

- **Assurance habitation** (24h) - 2 ECTS
- **Assurance automobile** (32h) - 3 ECTS

UEC 2 (55h) (9 ECTS)

- **Anglais** (40h) - 5 ECTS
- **Informatique** (15h) - 4 ECTS

UEP 1 Mémoire (8 ECTS)

- Méthodologie (9h + 1h/étudiant de suivi)

UEP 2 Projet tutoré (4 ECTS)

- Méthodologie (5h + 3h/étudiant de suivi)

Le stage en entreprise doit durer 12 semaines au minimum.

Il est assorti d'un suivi de 40h par le tuteur professionnel en entreprise.

Volume horaire global étudiant de la formation (hors projet tuteuré et hors stage) : 405 h.

Total ECTS : 60.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► PLUS D'INFORMATIONS

<http://assas-universite.fr/fr/formations/offre-de-formation/licence-professionnelle-assurance-banque-finance-charge-clientele>

► OUVERTURE DES CANDIDATURES

Les candidatures sont ouvertes du 12 février 2024 au 30 avril 2024

► CONTACT

Julie BOSSUAT

Tél. : + 33 (0)1 53 63 86 22

Courriel : julie.bossuat@u-paris2.fr

► CODES ET CERTIFICATIONS

Numéro RNCP : 30181

Ce diplôme est éligible au [Compte Personnel de Formation](#) (CPF)

```
[[{"fid":"58258","view_mode":"default","fields":{"format":"default","field_file_image_alt_text[und][0][value]":false,"field_file_image_title_text[und][0][value]":false},"type":"media","field_deltas":{"2":{"format":"default","field_file_image_alt_text[und][0][value]":false,"field_file_image_title_text[und][0][value]":false}},"attributes":{"class":"media-element file-default","data-delta":"2"}}]]
```



► COÛT DE LA FORMATION

Apprentis : les droits d'inscription seront versés par l'employeur.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université